PRB
CHAPECEM HPR



MORTIER HAUTES PERFORMANCES À RETRAIT COMPENSÉ POUR CHAPES À PRISE ET SÉCHAGE RAPIDES EN SOLS INTÉRIEURS

Mortier formulé à base de ciments spéciaux et d'adjuvants spécifiques, prêt à l'emploi.

Réalisation de chapes à tirer rapides à retrait compensé, de socle, de bac à douche, circulables et recouvrables rapidement.

Mortier à durcissement et séchage rapides : pose des revêtements à 4 h / 24 h.

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR* A+ (A+ A B C)

Enduit de sol Flooring mortar CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED
AT CSTB 13/10 1088

DOMAINE D'EMPLOI

SOLS INTÉRIEURS

• USAGE

– SOLS INTERIEURS de tous locaux classés à trafic modéré ou intensif : Classés P2 à P4S tels que : Logements, Garages, Bureaux, Magasins, Hypermarchés.
– **TRAVAUX Neufs & de Rénovation :** nous consulter pour tout cas particulier.

• **SOLUTIONS CHAPES**

TYPE D'OUVRAGES	Épaisseurs possibles		
	Chapes adhérentes sur barbotine fraîche	**Chapes flottantes sur isolant** (hors enrobage de sols chauffants)	**Chapes désolidarisées** sur film polyéthylène
Locaux privatifs ou collectifs jusqu'à P3	• de 15 à 100 mm * localement 10 mm Épaisseur mini au droit du siphon : 5 mm	• de 35 à 100 mm	• de 35 à 100 mm
Locaux à forts trafics P4 / P4S	• de 30 à 100 mm Épaisseur mini au droit du siphon : 15 mm	Interdit	• de 50 à 100 mm

La désolatisation et les travaux préparatoires sont à effectuer conformément aux règles des DTU 26.2 et 52.10.
Autres emplois : ravoirages cf DTU.
Pour préserver les performances du PRB CHAPECEM HPR, ne pas ajouter de ciment ou adjuvants (plastifiant, superplastifiant, retardateur et antigel) et respecter le dosage en eau ci-après.

• DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

– Avis Technique CSTB N° 13/10-1088.
– DTU 13.3, 21, 26.2, 43.6, 52.1, 52.2, 65.14.
– CPT 2920 des planchers béton.
– Cahier CSTB 3509 – classement UPEC des locaux.
– CPT 3526 et 3530 - Pose en locaux P4/P4S.

• SUPPORTS ADMISSIBLES

– Supports résistants, cohésifs, stables, adaptés à l'usage du local :
 - Dalle pleine béton.
 - Plancher béton plein ou avec dalle de compression.
 - Chape de mortier de ciment adhérente sur béton.
– Autres supports : nous consulter.

• LIMITES D'EMPLOI

– Ne pas appliquer en chape adhérente sur :
 - supports friables et instables,
 - chapes anhydrites, planchers bois, bétons ou mortiers allégés,
 - ancien ragréage à base de plâtre,
 - anciens carreaux synthétiques,
 - sols immergés,
 - supports avec fissures actives.

• CONDITIONS D'APPLICATION

– Les températures de mise en œuvre sont de +5 à +35°C.
– Ne pas appliquer sur supports gelés ou en cours de dégel, sur support trempés ou soumis à des remontées capillaires, par vent fort, exposé à de fortes chaleurs.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

• COMPOSITION

– Liants hydrauliques hautes performances et adjuvants spécifiques.
– Sablers siliceux 0/3 mm.

• POUDRE

– Coloris : : gris
 Masse volumique apparente en T/m³ : 1,6 (± 0,1)

• EXEMPLE DE PERFORMANCES PRB CHAPECEM HPR

– Densité du mélange : 2 à 2,2
– Résistances à la compression à 4 h (MPa) : ≥ 18
 à 24 h (MPa) : ≥ 25
– Humidité résiduelle à 24 h (5 cm) : ≤ 2 %
– Comportement au feu : M 0
– Retrait en mm /m : ≤ 0,6

• DOSAGES

Barbotines de reprise ou d'adhérence			
PRB MANUCEM HPR	4 volumes	PRB CHAPECEM HPR	25 kg
Sable 0/2 ou 0/4 mm	4 volumes		
Eau	1 volume	Eau	2,25 L
Résine PRB LATEX	1 volume	Résine PRB LATEX	2,25 L
Chape mortier			
PRB CHAPECEM HPR		25 KG	
Eau *		2,25 à 2,75 L	

• MISE EN ŒUVRE

– Temps d'utilisation de la gâchée : 15 à 30 min
– Possibilité de talochage : 20 min
– Trafic piétons léger : 2 à 4 h
– Délai d'attente pour appliquer les revêtements :
 - Pose de carrelage : 4 h
 - Ragréage avant sols souples : 6 h

NB : Ces valeurs sont des ordres de grandeur d'essais en laboratoire.
Les conditions de mise en œuvre peuvent sensiblement les modifier.

MISE EN ŒUVRE

Se reporter aux Fiches Procédés

• PRÉPARATION DES SUPPORTS

– Les supports seront conformes aux DTU de références (26.2…) et adaptés à l'usage des locaux.
En rénovation, il convient de se reporter à l'étude préalable des sols (CPT 3529 et 3530).
– **Contrôle et Nettoyage**
Les supports devront être résistants, cohésifs, stables, secs, sans fissures ni remontées d'humidité.

Cas de chape adhérente :

– Les traces de plâtre, de vernis, de cires, la laitance superficielle etc… seront éliminées par grattage ou ponçage.
– Décaper par grenaillage ou ponçage mécanique les produits limiteurs d'adhérence : produit de cure, durcisseur de surface, traitements de sols (cire, hydrofuge, oléofuge…) huiles et graisses… jusqu'au support ciment sain et propre.
– Ensuite, dépoussiérer par brossage et aspiration.
– Les canalisations sont à intégrer dans un ravoirage de **PRB MANUCEM HPR** ou de **PRB CHAPECEM HPR** – voir DTU 26.2 et 52.1.

Barbotine pour chape adhérente :

– Préparer une Barbotine selon les proportions :
 - 4 volumes de **PRB MANUCEM HPR**
 - 4 volumes de sable 0/2 mm
 - 1 volume de résine **PRB LATEX**
 - 1 volume d'eau

Variante barbotine : mortier **PRB CHAPECEM HPR** mélangé à consistance « barbotine » avec un mélange eau + résine **PRB LATEX** à 50/50
– Appliquer la barbotine au fur et à mesure de manière à ce que la chape soit appliquée sur barbotine encore fraîche. (DPU : ± 30 mn ; remalaxer de temps en temps).

Sols chauffants basse température (PCBT)

Dans le cas de système en service, couper le chauffage 48 h avant les travaux et ne le remettre en fonctionnement de manière progressive que 5 jours après coulage. La performance thermique doit être vérifiée en fonction de l'épaisseur rapportée.

Cas de chape désolidarisée :

Les travaux préparatoires et les couches de désolidarisation seront conformes aux DTU 26.2/52.1.

• MÉLANGE DU PRB CHAPECEM HPR

Le malaxage du mortier s'effectue à la bétonnière, mélangeur ou à la pelle.
– Le dosage en eau est de 2,5 L environ par sac de 25 kg.
– Malaxer **PRB CHAPECEM HPR** soigneusement et rapidement avec l'eau pendant 3 à 4 minutes maximum. Respecter le dosage en eau tout au long des travaux.
– La durée pratique d'utilisation est de 20 à 30 minutes.
– **Appliquer immédiatement.**
– Compte-tenu de la rapidité de prise, nettoyer les outils (bétonnière…) avant durcissement du mortier.

• APPLICATION

– Effectuer rapidement les repères de niveau et pentes, puis étaler la chape, la damer puis la régler. Finir par talochage dans les 15 minutes et en respectant la DPU.
– En cas d'arrêt de travail de plus d'une heure, laisser déborder votre treillis d'armature non enrobé ou disposer dans l'attente dans le mortier frais une bande de treillis d'armature métallique de maille 50 x 50 mm (50 cm enrobé, 50 cm débordant).
– Effectuer la reprise en appliquant sur la tranche de la chape, la barbotine d'adhérence.

Traitement des joints techniques

– Respecter le joint périphérique nécessaire à l'ouvrage, de 3 à 10 mm de large ; appliquer une bande mousse autocollante ou polystyrène.
– Reproduire les joints de dilatation existants à l'aide de profilés adaptés du commerce.
– Fractionnement des surfaces : à adapter selon l'ouvrage (cf. DTU).

• PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

– Contient du ciment.
– Se reporter à l'étiquetage réglementaire de l'emballage et se reporter à la fiche de données de sécurité avant emploi.

CONDITIONNEMENT

Sacs papier de 25 kg en 3 plis (2 plis Kraft + 1 film PE)
– Palette de 1,225 T soit 49 sacs
sous housse thermorétractable.
– Marquage : résumé du mode d'emploi, date et heure de fabrication, numéro du lot, couleur.



CONSERVATION

– Conservation dans l'emballage d'origine, non ouvert, en ambiance normalement sèche (hydrométrie de 60 à 65 %) sous abri : 6 mois maxi.

NB : Tout sac entamé doit être soigneusement refermé et utilisé rapidement, sous peine de voir le produit perdre ses propriétés.

CONSOMMATION

En Barbotine par m² :

Barbotine PRB MANUCEM HPR + sable 1,5 à 3 kg soit :
– Liant **PRB MANUCEM HPR** : 0,5 à 1 kg
– Résine **PRB LATEX** : 0,120 À 0,250 L

Barbotine PRB CHAPECEM HPR 2 à 3 kg soit :
– Mortier **PRB CHAPECEM HPR** : 3 kg
– Résine **PRB LATEX** : 0,240 à 0,300 L

En Mortier par m² :

PRB CHAPECEM HPR : 20 à 22 kg/m²/cm d'épaisseur





